



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{quatre vingt treize} ~~soixante~~, le 23 OCTOBRE à 20H30
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M^r Olivier HERRY Maire.

OBJET :

école

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 18.10.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. M. REEB. Y CORRE. J MIOSSEC. J MENEZ.
J LE CLOITRE.

M. Yann DERRIEN a été élu secrétaire.

La commune de Brennilis dispose d'une école construite au début du siècle, située en plein centre bourg, à proximité de la place centrale. Cette école, conçue suivant les schémas classiques de l'époque, et pour un effectif scolaire sans doute plus important ne présente plus tous les moyens que l'on peut attendre d'un tel équipement un siècle plus tard.

En conséquence, le Maire présente au Conseil Municipal deux études préliminaires, effectuées par la DDE de Landivisiau (subdivision des constructions publiques Nord et Centre).

L'une consiste à moderniser les bâtiments existants,

L'autre étant de construire un nouveau groupe scolaire dans une partie du champ de l'école et de transformer l'ancienne école en logements locatifs.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide ~~de construire une nouvelle école et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation~~ de ce projet.

l'étude

Fait à BRENNILIS les jour, mois et an que dessus.

du nveau gpe se

Le Maire,

O. HERRY.



28 OCT. 1993

Après avoir délibéré, le CM autorise le Maire à effectuer l'étude du projet de la nouvelle école. *nouvelle école :*
du projet